

Macron pas touche à ma retraite ***Stoppons la régression sociale***

Il y a quelques jours Macron dévoilait son projet de loi retraite, un projet au service de la finance, au détriment des salariés.

Le système par point quesako ?

Les 42 régimes de retraites actuels seront transformés en un Régime Universel à points
Les trimestres et annuités de travail seront convertis en points.

Chaque mois des points sont acquis en fonction de votre salaire → 10 euros = 1 point

La valeur du point évoluera en fonction de la situation démographique et économique

Age de départ en retraite : suivant votre année de naissance votre âge de départ évoluera

Agents née en : 1963 → 64 ans, 1975 → 65 ans, 1987 → 66 ans

64 ans : âge d'équilibre ou âge pivot de départ en retraite à taux plein à partir de la génération 1963.

Pensions : départ en retraite : (Exemple pour une pension de 1000 euros)



Aujourd'hui le calcul de notre retraite se fait sur nos derniers 6 mois d'activités, désormais le calcul sera effectué sur toute la carrière. De plus le projet de loi ne prend plus en compte les spécificités professionnelles, supprimant au passage les dispositifs de départs anticipés liés à la pénibilité pour de nombreux salariés.

Voilà quelques points du projet de loi retraite du gouvernement Macron, Ce projet de loi est un projet de régression sociale, injuste et individualiste dont le MEDEF bien sur soutient les grands principes.

Ce projet de loi n'a pour but que de nous imposer de travailler plus longtemps avec un âge de départ en retraite dit « d'équilibre » à **64 ans** assortit d'un dispositif de décote/surcote. Avec ce système à point voulu par le gouvernement, **les pensions de retraites vont chuter de 10 à 30%** en raison du système de calcul. Car le fait que les pensions ne seront plus déterminées en référence aux salaires mais dépendront de la situation économique du pays. La valeur du point sera tributaire de la conjoncture

économique En cas de récession économique ou d'explosion du nombre de départs à la retraite. La valeur du point baissera et la pension aussi. En Allemagne ou en Suède ou un tel système existe, le niveau des retraites a baissé fortement et rapidement (92% des Suédois ont vu leurs pensions baissées).

De plus Macron une fois de plus nous rejoue la partition du dialogue et de la concertation sur cette réforme en prenant appui sur ses vassaux que sont la CFDT qui par la voie de son secrétaire général trouve cette réforme possible !

Encore un enfumage de première classe comme lors du grand débat citoyen...

Qu'y aurait-il donc à négocier dans cette réforme ? Lorsque qu'un syndicat entame des négociations dans le cadre de la préparation d'un accord, il le fait sur la base de revendications et si il n'a rien à négocier comme dans ce cas-là, il engage un rapport de force généralement sur le terrain de la grève.

**Pour défendre et améliorer notre système des retraites
la CGT a des propositions :**

- Des droits garantissant dans tous les secteurs la possibilité d'un départ à la retraite à 60 ans à taux plein.
- Une pension d'au moins 75% du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci puisse être inférieure au SMIC.
- La réindexation des retraites sur le salaire moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage du pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.
- Un SMIC à 1800 euros
- La semaine de travail à 32 heures.

***Le 24 septembre tous dans la rue, tous mobilisés
pour dire non à ce projet de loi de régression
sociale. Disons haut et fort :***

Macron, touche pas à ma retraite !!

(Départ collectif en car à 12h45 devant la Mairie)

**STOPPONS LE PROJET
DE RÉGRESSION SOCIALE**

**NON AU SYSTÈME
UNIVERSEL PAR POINTS !**